

CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX POULAILLERS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

L'OEUF DES COLLINES

SAS DEROUX FRERES

1330C, route de la Verne

26260 ARTHEMONAY

ADRESSE DU PROJET :

885 route du Chalon

26260 ARTHEMONAY

PERMIS DE CONSTRUIRE

22/01/2026

27/01/2026
architecture
AMT
Création
AMETTE Philippe
Architecte dplg
2845, route des Dauphins
26260 MARGES
Tél. 04 75 71 75 58
Port. 06 82 84 21 73
Email : contact@amt-architecture.com

ARCHITECTE :
architecture
AMT
création

L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.
26260 ARTHEMONAY
Tél. : 04 75 45 66 75
Fax : 04 75 45 77 99
Siret : 389 759 440 000 24

Architecture & Création
Philippe Amette - Architecte d.p.l.g

2845, route des Dauphins 26260 MARGES

Tel : 04.75.71.75.58

Fax : 04.82.32.60.99

Courriel : contact@amt-architecture.com

PROJET DE CONSTRUCTION DE 2 BATIMENTS DE PRODUCTION POUR LA SAS DEROUX FRERES « L'ŒUF DES COLLINES » :

Le projet porté par l'entreprise SAS DEROUX FRERES domicilié 1330C, route de la Verne 26 260 ARTHEMONAY, a pour objet, la construction de 2 bâtiments de production, de dimensions 110.00ml X 15.00ml pour chacun d'eux, comprenant des zones périphériques de circulation super-lourds, pour les approvisionnement, les collectes de matières à évacuer, et la maintenance des locaux, ainsi que l'entretien des abords des bâtiments, espaces verts et clôtures.

L'entreprise qui produit des œufs frais agrandit son parc de production. Ce projet s'inscrit sur les parcelles de la section B, numérotées N°66, N°953, N°956, sur le cadastre en vigueur. Le projet de construction occupe une bonne partie de l'ensemble du terrain, une autre partie sera occupée par les circulations et zones de manœuvres pour les camions, les engins de curage et de collecte des fientes, les engins de maintenance et les engins d'entretien des abords. Toutes les surfaces de cheminements et de circulations seront traitées en surface drainante, perméable, empierrement et finition en graves concassées.

L'accès se fera par la partie NORD, la pointe non clôturée, ouverte, le fossé de drainage de champ sera busé de section appropriée. Cette zone offrira un large cône ouvert de visibilité accrue renforçant ainsi la sécurité pour l'accès à la parcelle, et inversement l'accès de la parcelle vers le RD 155 route du chalon, pour des semi-remorques. Les espaces verts seront privilégiés, prairie sur tous les abords et talus en dehors des zones de circulation, plantation d'arbres et arbustes.

Les Eaux Pluviales seront traitées par infiltration au droit des débords de toitures sur l'ensemble de la surface de terrain. Les eaux usées des sanitaires seront raccordées sur le regard collecteur en pied du bâtiment pilote (central), les effluents des matières de rejet de la production étant contenus par rétention, et collectés périodiquement par enlèvement mécanique puis transports spécialisés vers un lieu de traitement.

Les raccordements des 2 bâtiments aux réseaux seront réalisés comme suit : le raccordement au réseau EDF se fera par le transformateur du site à l'entrée du site, les réseaux télécom et fibre se feront depuis un raccordement sur le bâtiment pilote au centre du site.

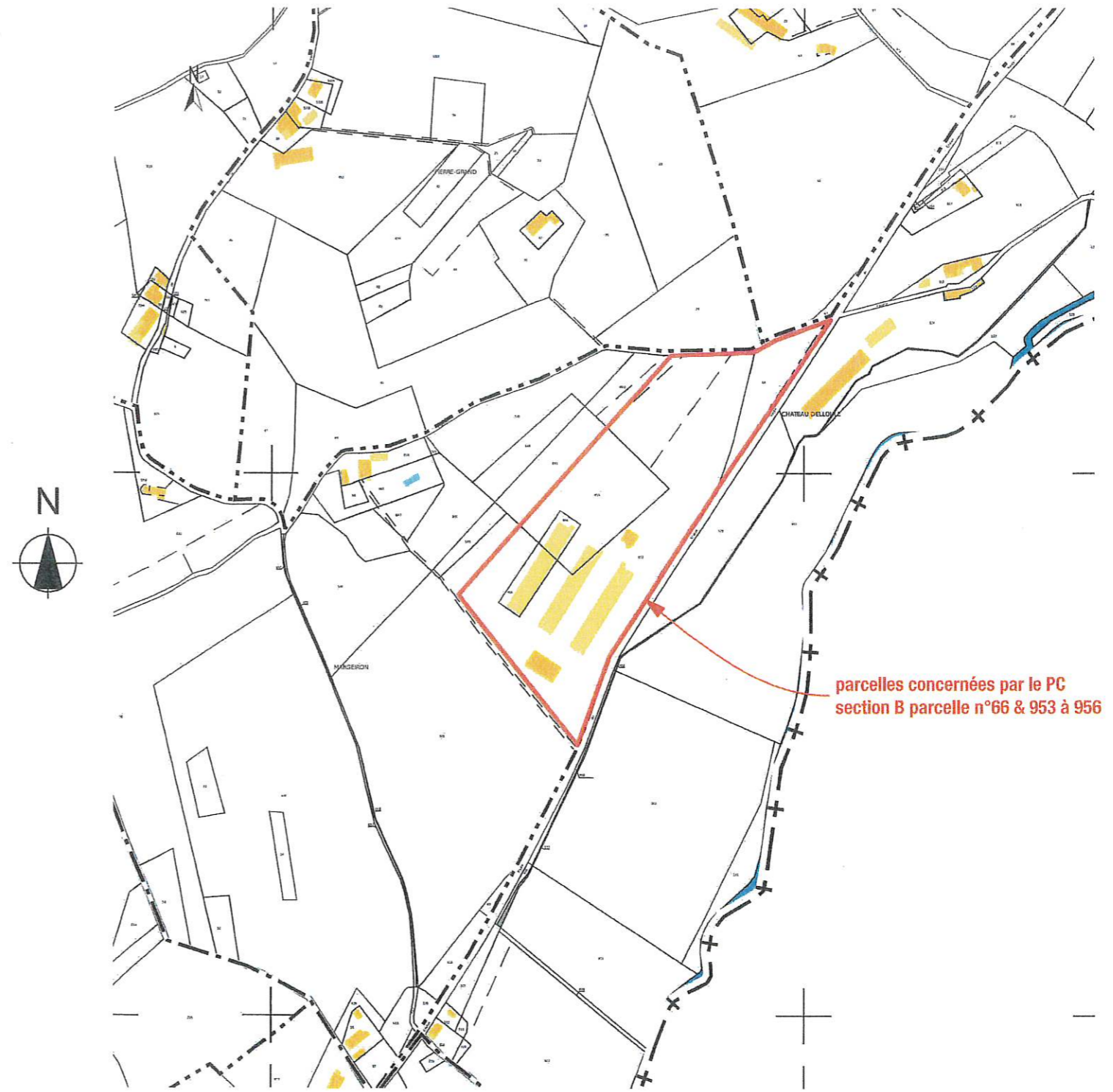
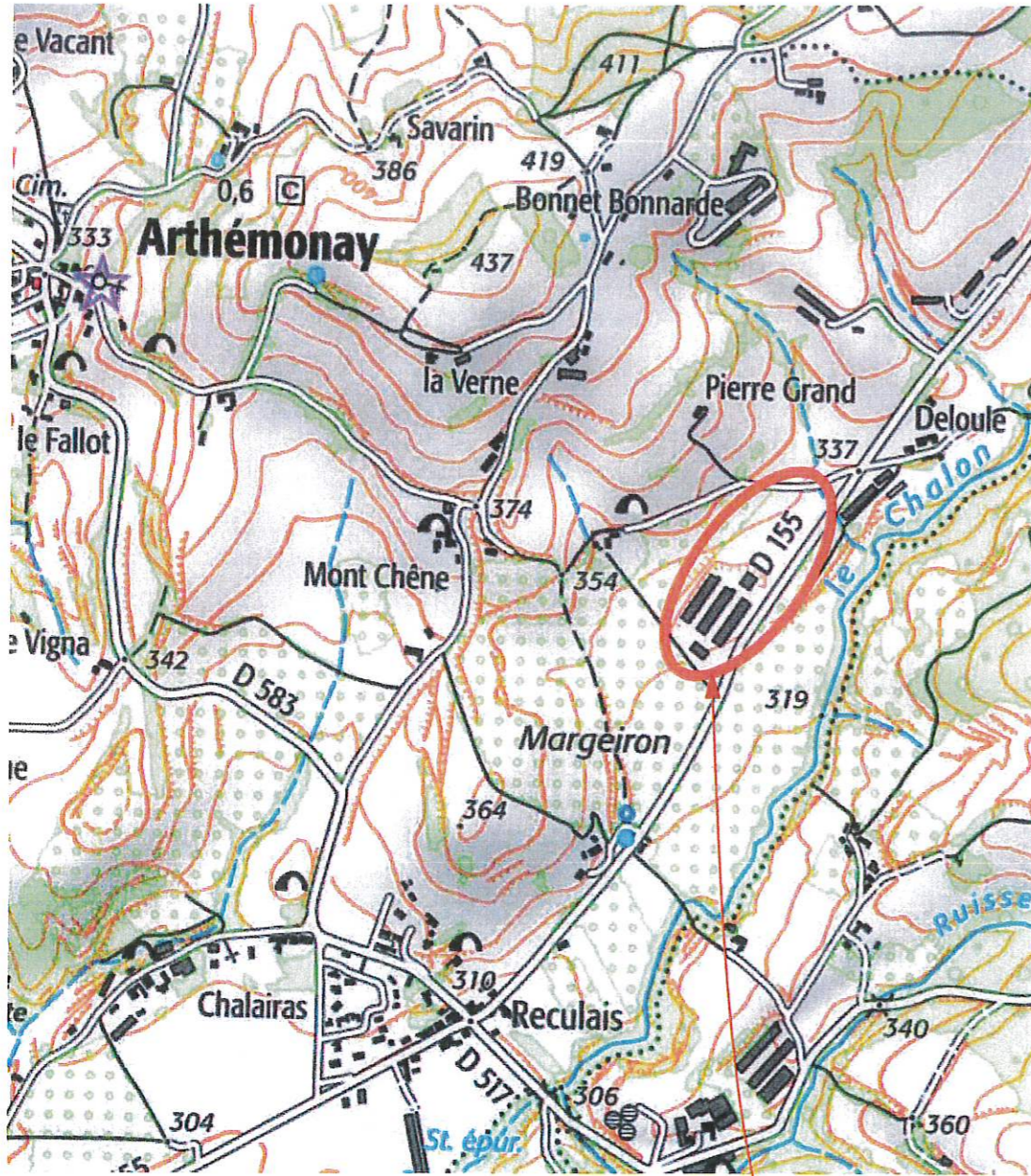
La hauteur maximale des bâtiments sera de 8.65ml au faitage / Terrain Naturel.

Les 2 bâtiments seront en structures métalliques (portiques acier galvanisé) contreventés avec des croix de ST ANDRE, remplissage des parois en bardage minérale toute hauteur de teinte claire RAL 1015 BEIGE, et arêtes et angles VERT RAL 6022, identique aux bâtiments existants du site actuel. La toiture sera en fibro non amianté, de teinte gris ciment.

L'ŒUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.
 26260 ARTHEMONAY
 Tél. : 04 75 45 66 75
 Fax : 04 75 45 77 99
 Siret : 389 759 440 000 24

architecture
AMT
 Création
AMETTE Philippe
 Architecte dplg
 2845, route des Dauphins
 26260 MARGES
 Tél. 04 75 71 75 58
 Port 06 82 84 21 73
 Email : contact@amt-architecture.com

Maître de l'ouvrage : L'ŒUF DES COLLINES SAS DEROUX FRERES 1330C, route de la Verne 26 260 ARTHEMONAY	Architecte : AMT création AMT Architecture et Création 2845 route des Dauphins 26260 MARGES Tel : 04.75.71.75.58 Courriel : contact@amt-architecture.com	CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX POULAILLERS 885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY	PC 4	PERMIS DE CONSTRUIRE	
				Ech:  22/01/2026	
				NOTICE PAYSAGERE	



parcelles concernées par le PC
section B parcelle n°66 & 953 à 956

L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.

26260 ARTHEMONAY
Tél. : 04 75 45 66 75
Fax : 04 75 45 77 99
Siret : 389 759 440 000 24

architecture
AMT
Création

AMETTE Philippe
Architecte dplg
2850, route des Dauphins
26260 MARGES
Tél. 04 75 71 75 58
Port. 06 82 84 21 73
Email : contact@amt-architecture.com

885, route du Chalon
26260 ARTHEMONAY

Maître de l'ouvrage :

L'OEUF DES COLLINES
SAS DEROUX FRERES
1330C, route de la Verne
26 260 ARTHEMONAY

Architecte :

architecture
AMT
création

AMT Architecture et Création
2845 route des Dauphins
26260 MARGES
Tel : 04.75.71.75.58
Courriel : contact@amt-architecture.com

**CONSTRUCTION DE DEUX
NOUVEAUX POULLAILLERS**

885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY

PC 1

PERMIS DE CONSTRUIRE

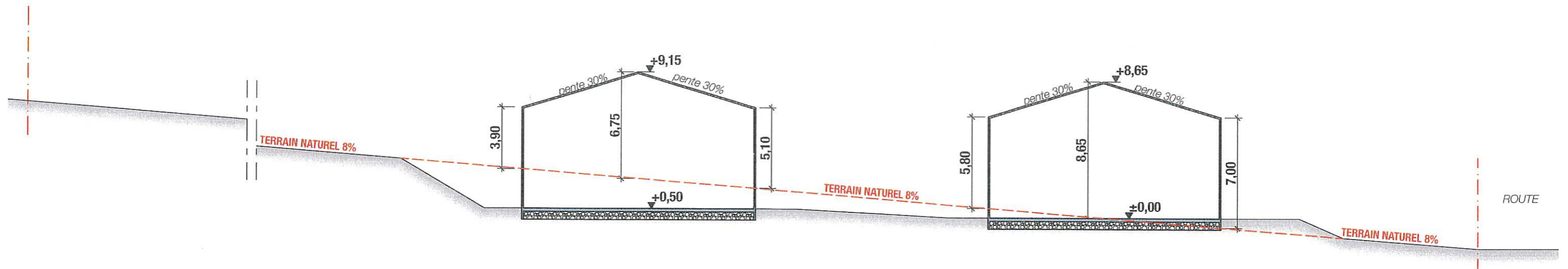
1:5 000

0 50m 100m

22/01/2026

PLAN DE SITUATION

Les plans phase esquisse, avant projet et permis de construire ne peuvent être utilisés pour la construction. Il convient d'établir des documents d'exécution à une échelle appropriée. Il est en outre rappelé au maître d'ouvrage l'obligation de réaliser une étude de sol avant toute construction, et de respecter les normes parasismiques. Par ailleurs, le projet fait l'objet, au stade PC, de l'engagement de satisfaire aux critères techniques BBio. La réalisation de la construction doit donc respecter ces critères.

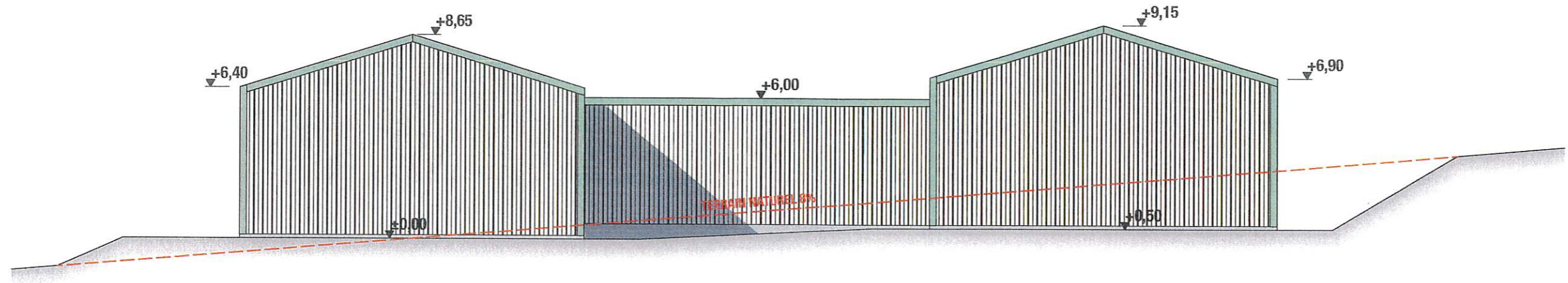


L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.
 26260 ARTHEMONAY
 Tél. : 04 75 45 66 75
 Fax : 04 75 45 77 99
 Siret : 389 759 440 000 24

architecture
AMT
 Création
AMETTE Philippe
 Architecte dplg
 2845, route des Dauphins
 26260 MARGES
 Tel : 04 75 71 75 58
 Port : 06 82 84 21 73
 Email : contact@amt-architecture.com

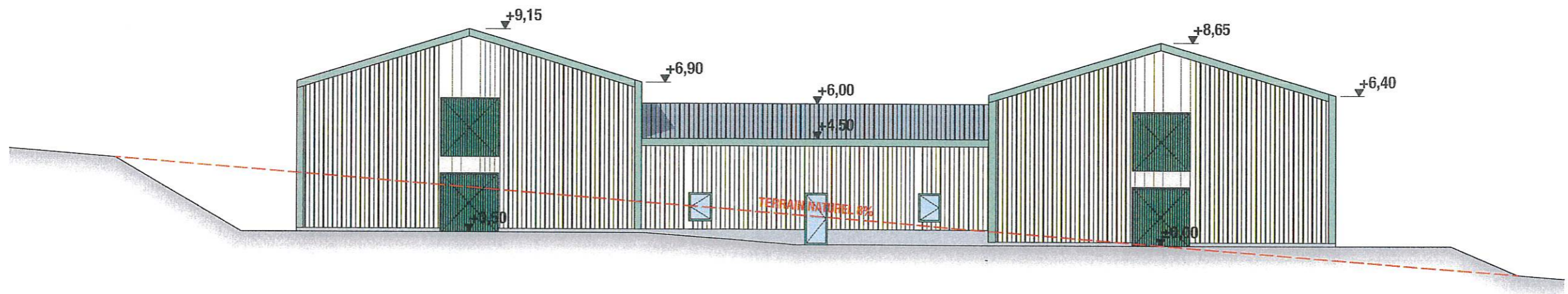
Maître de l'ouvrage : L'OEUF DES COLLINES SAS DEROUX FRERES 1330C, route de la Verné 26 260 ARTHEMONAY	Architecte : AMT création	AMT Architecture et Création 2845 route des Dauphins 26260 MARGES Tel : 04.75.71.75.58 Courriel : contact@amt-architecture.com	CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX POULLAILLERS 885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY	PC 3	PERMIS DE CONSTRUIRE	
					Ech: 1:250	0 2,5m 5m
					COUPE DE PRINCIPE	

Les plans phase esquisse, avant projet et permis de construire ne peuvent être utilisés pour la construction. Il convient d'établir des documents d'exécution à une échelle appropriée. Il est en outre rappelé au maître d'ouvrage l'obligation de réaliser une étude de sol avant toute construction, et de respecter les normes parasismiques. Par ailleurs, le projet fait l'objet, au stade PC, de l'engagement de satisfaire aux critères techniques BBio. La réalisation de la construction doit donc respecter ces critères.



Façade NORD

1:200



Façade SUD

1:200

L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.

26260 ARTHEMONAY
Tél. : 04 75 45 66 75
Fax : 04 75 45 77 99
Siret : 389 759 440 000 24

architecture AMT création
AMETTE Philippe
Architecte dplg
2850 route des Dauphins
26260 MARGES
Tél. 04 75 71 75 58
Port. 06 82 84 21 73
Email : contact@amt-architecture.com

Maître de l'ouvrage :

L'OEUF DES COLLINES
SAS DEROUX FRERES
1330C, route de la Verne
26 260 ARTHEMONAY

Architecte :

architecture AMT création

AMT Architecture et Création
2845 route des Dauphins
26260 MARGES
Tel : 04.75.71.75.58
Courriel : contact@amt-architecture.com

CONSTRUCTION DE DEUX
NOUVEAUX POULLAILLERS

885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY

PC 5.1

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ech: 1:200

0 2m 4m

22/01/2026

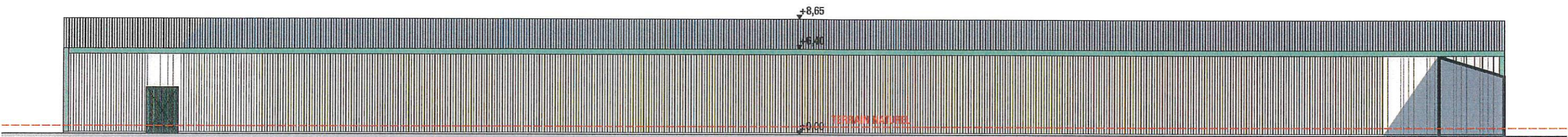
FACADES PIGNONS

Les plans phase esquisse, avant projet et permis de construire ne peuvent être utilisés pour la construction. Il convient d'établir des documents d'exécution à une échelle appropriée. Il est en outre rappelé au maître d'ouvrage l'obligation de réaliser une étude de sol avant toute construction, et de respecter les normes parasismiques. Par ailleurs, le projet fait l'objet, au stade PC, de l'engagement de satisfaire aux critères techniques BBio. La réalisation de la construction doit donc respecter ces critères.



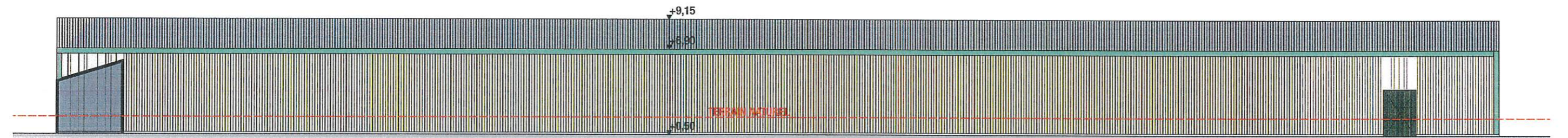
Façade OUEST BAT 2

1:300



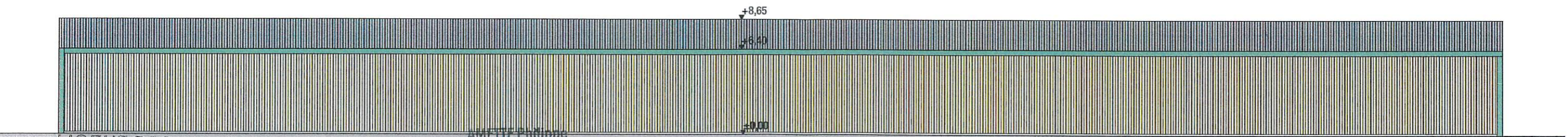
Façade OUEST BAT 1

1:300



Façade EST BAT 2

1:300



Façade EST BAT 1

1:300

L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.

26260 ARTHEMONAY

Tél. : 04 75 45 66 75

Fax : 04 75 45 77 99

Silviculture 24

SAS DEROUX FRERES

1330C, route de la Verne

26 260 ARTHEMONAY

architecture

AMT

Création

AMETTEL Philippe
Architecte dplg

2850, route des Dauphins

26260 MARGES

Tél. 04 75 71 75 58

Port 06 82 84 21 73

Email : contact@amt-architecture.com

Architecte :

architecture

AMT

création

AMT Architecture et Création

2845 route des Dauphins

26260 MARGES

Tel : 04.75.71.75.58

Courriel : contact@amt-architecture.com

**CONSTRUCTION DE DEUX
NOUVEAUX POULLAILLERS**

885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY

PC 5.2

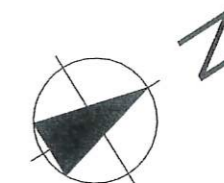
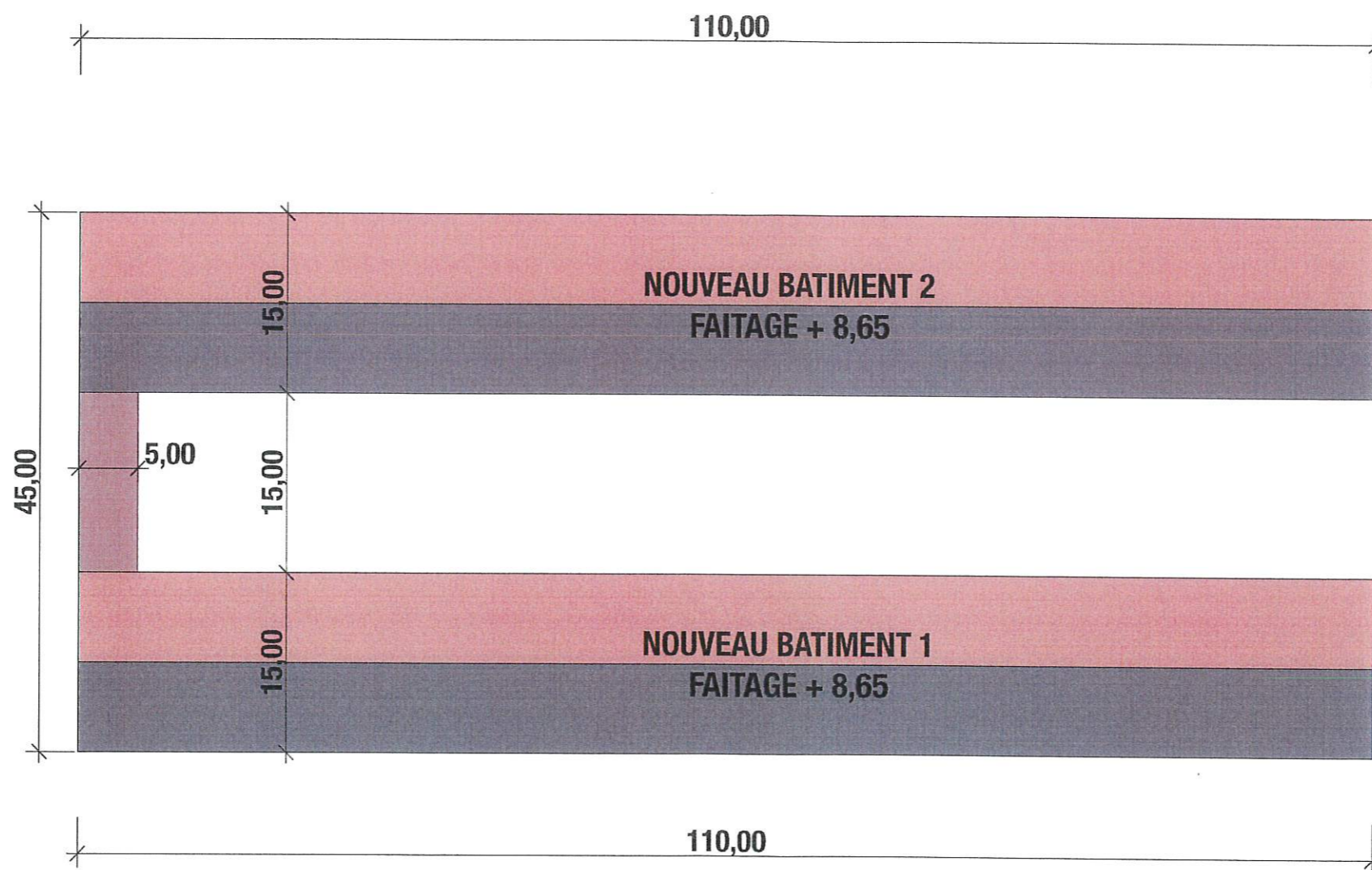
PERMIS DE CONSTRUIRE

Ech: 1:300

0 3m 6m

22/01/2026

FACADES LONGITUDINALES



L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.

26260 ARTHEMONAY
Tél. : 04 75 45 66 75
Fax : 04 75 45 77 99

Siret : 389 759 440 000 24

architecture AMT
Création

AMETTE Philippe
Architecte dplg
2845, route des Dauphins
26260 MARGES
Tél. 04 75 71 75 58
Port 06 82 84 21 73
Email : contact@amt-architecture.com

Architecte :

architecture
AMT
création

AMT Architecture et Création
2845 route des Dauphins
26260 MARGES
Tél : 04.75.71.75.58
Courriel : contact@amt-architecture.com

CONSTRUCTION DE DEUX
NOUVEAUX POULLAILLERS

885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY

PC 5.3

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ech: 1:500

0 5m 10m

22/01/2026

PLAN DE TOITURE

Les plans phase esquisse, avant projet et permis de construire ne peuvent être utilisés pour la construction. Il convient d'établir des documents d'exécution à une échelle appropriée. Il est en outre rappelé au maître d'ouvrage l'obligation de réaliser une étude de sol avant toute construction, et de respecter les normes parasismiques. Par ailleurs, le projet fait l'objet, au stade PC, de l'engagement de satisfaire aux critères techniques BBio. La réalisation de la construction doit donc respecter ces critères.



L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.
 26260 ARTHEMONAY
 Tél. : 04 75 45 66 75
 Fax : 04 75 45 77 99

architecture
AMT
 Création
AMETTE Philippe
 Architecte dplg
 2845 route des Dauphins
 26260 MARGES
 Tél. 04 75 71 75 58
 Port. 06 82 84 21 73
 Email : contact@amt-architecture.com

Maître de l'ouvrage :
 Siret : 389 759 440 000 24
L'OEUF DES COLLINES
SAS DEROUX FRERES
 1330C, route de la Verne
 26 260 ARTHEMONAY

Architecte :
 le 27-01-2026
 architecture
AMT
 création
AMT Architecture et Création
 2845 route des Dauphins
 26260 MARGES
 Tel : 04.75.71.75.58
 Courriel : contact@amt-architecture.com

**CONSTRUCTION DE DEUX
 NOUVEAUX POULAILLERS**

885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY

PC 6

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ech:



22/01/2026

INSERTION PAYSAGERE

"Les plans phase esquisse, avant projet et permis de construire ne peuvent être utilisés pour la construction. Il convient d'établir des documents d'exécution à une échelle appropriée. Il est en outre rappelé au maître d'ouvrage l'obligation de réaliser une étude de sol avant toute construction, et de respecter les normes parasismiques. Par ailleurs, le projet fait l'objet, au stade PC, de l'engagement de satisfaire aux critères techniques BBio. La réalisation de la construction doit donc respecter ces critères."



**L'OEUF DES COLLINES
DEROUX FRERES S.A.S.**

26260 ARTHEMONAY
Tél. : 04 75 45 66 75
Fax : 04 75 45 77 99
Siret : 389 759 440 000 24

architecture
AMT
Création
AMETTE Philippe
Architecte dplg
2860, route des Dauphins
26260 MARGES
Tél : 04 75 71 75 58
Port : 06 82 84 21 73
Email : contact@amt-architecture.com

LE TERRAIN ETANT TRES GRAND, UNE VUE AERIENNE PERMET DE MIEUX SITUER LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Maître de l'ouvrage : L'OEUF DES COLLINES SAS DEROUX FRERES 1330C, route de la Verne 26 260 ARTHEMONAY	Architecte : architecture AMT création AMT Architecture et Création 2845 route des Dauphins 26260 MARGES Tel : 04.75.71.75.58 Courriel : contact@amt-architecture.com	CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX POULLAIERS 885, route du Chalon - 26260 ARTHEMONAY	PC 8	PERMIS DE CONSTRUIRE	
				Ech: 22/01/2026	
				PHOTO PAYSAGE LOINTAIN	